4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025

31 communes vauclusiennes impactées en cas de rupture du barrage de Serre-Ponçon



Pas de panique car l'événement semble peu probable. Cependant, 31 communes du Vaucluse (voir liste ci-dessous) sont directement concernées par le PPI (Plan particulier d'intervention) relatif à la rupture potentielle du barrage de Serre-Ponçon situé dans les Hautes-Alpes.

Elaboré en 2019, ce document « permet d'identifier les sites sensibles et les populations fragiles, d'alerter, d'informer et de mettre en place les mesures adéquates de protection de la population ».

235 000 Vauclusiens potentiellement concernés

Dans ce cadre, le préfet de Vaucluse a souhaité compléter ce plan par un document précisant les modalités d'évacuation de l'ensemble de la population concernée. En effet, environ 235 000 Vauclusiens seraient impactés par le risque de rupture du barrage, plus grande retenue d'eau artificielle de France métropolitaine créée en 1959, et l'onde de submersion qui en découlerait.



Ecrit par le 4 novembre 2025

L'État doit donc être prêt à organiser la mise en œuvre une évacuation anticipée car la durée de l'événement et sa décrue, son ampleur (le barrage de Serre-Ponçon contient 1,27 milliard de m³), l'impact sur les réseaux de communication ne permettraient pas de maintenir la population sur place.

Lancement d'une consultation publique

Pour cela, et conformément au Code de la sécurité intérieure (articles R. 741-26), la préfecture de Vaucluse va lancer un Avis de consultation publique en vue de recueillir les observations de la population sur le nouveau projet de PPI du barrage de Serre-Ponçon. A cet effet, un registre sera ouvert à cet effet sur les sites et mairies concernés du 27 décembre 2021 au 26 janvier 2022 inclus (horaires de consultation : horaires habituels d'ouverture au public des services concernés).

Lieux de consultation :

- •Sous-préfecture de l'arrondissement d'Apt
- Sous-préfecture de l'arrondissement de Carpentras
- Préfecture de Vaucluse (Avignon) PDPC (Pôle défense et de protection civiles)
- •Althen-des-Paluds
- Avignon
- •Beaumont-de-Pertuis
- •Bédarrides
- Cadenet
- •Caumont-sur-Durance
- Cavaillon
- •Châteauneuf-de-Gadagne
- •Châteauneuf-du-Pape
- •Cheval-Blanc
- •Entraigues-sur-la-Sorgue
- Jonguerettes
- •L'Isle-sur-la-Sorgue
- •Lauris
- •Le Pontet
- •Le Thor
- Mérindol
- Mirabeau
- •Monteux
- Morières-lès-Avignon
- Pernes-les-Fontaines
- Pertuis
- Puget-sur-Durance
- Puvvert
- •Saint-Saturnin-lès-Avignon
- Sarrians
- Sorgues
- Taillades

4 novembre 2025 |



Ecrit par le 4 novembre 2025

- •Vedène
- \bullet Velleron
- $\bullet Villelaure$